

DÉLIBÉRATIONS

N° 2024/089/8.8

Feuillet n°



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 septembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Condat sur Vézère, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 2 septembre 2024

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	32
Votants :	36
Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Roland MOULINIER, Daniel BOUTOT, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, ~~Francine BOURRA~~, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire ADOUX, Edmond Claude DELPY Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Régine ANGLARD, Dominique BOUSQUET, Nicole DUBREUIL RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Dominique DURUY représentée par Gilles COZANET, Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Claude

TURBANT représenté par Betty CHABANE, Mattia TRENTMONT représenté par Pascale LARUE.

Excusés : Sylviane GRANDCHAMP donne pouvoir à Laurent PELLERIN, Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Bernadette MERLIN, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Nicolas DJERBI donne pouvoir à Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BARIL, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Jean-Michel LAGORSE, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Coralie DAUBISSE BOYER, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Maud MANIERE, Stéphanie PORTE, Jean-Yves VERGNE. Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD donne pouvoir à Nicole DUBREUIL RAVIDAT.

SECRETARIE : Mme Josiane LEVISKI

OBJET : Réhabilitation de la station d'épuration sur la commune de Peyrignac : ATTRIBUTION

Vu la délibération du 8 juillet 2024 de la CCTHPN autorisant le Président à lancer la réhabilitation de la station d'épuration des eaux usées sur la commune de Peyrignac.

Une consultation sous forme de procédure adaptée ouverte a été lancée le 17 juillet 2024.

La date limite de réception des offres a été fixée au 30 août 2024 à 12h00.

A l'issue de cette procédure, 1 pli a été remis.

La commission des marchés, réunie le jeudi 12 septembre 2024, après analyse et pris connaissance du rapport d'analyse des offres propose de retenir l'offre la mieux disante.

AR Prefecture

024-200641650-20240912-DE2024_089-DE
Reçu le 16/09/2024

L'entreprise proposée est ERCTP avec une note de 92/100 au regard des critères de sélection indiqués dans le règlement de consultation et une proposition financière à hauteur de 144 415 € 00 HT.

Un financement à hauteur de 70% pourrait être obtenu auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, si le dossier complet (avec entreprise retenue) est déposé avant le 2 octobre 2024, sur 4 ans.

Madame Francine BOURRA, Vice-Présidente ne participe pas au vote et a quitté la salle.

Vu la commission des Marchés réunie le 12 septembre 2024,

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de M. Lionel ARMAGHANIAN, et après en avoir délibéré à l'unanimité des voix, **DÉCIDE** :

- **D'ATTRIBUER** le marché de réhabilitation de la station d'épuration des eaux usées sur la commune de Peyrignac au candidat proposé par la commission des marchés : ERCTP 30, Avenue Frachon 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE pour un montant de 144 415 € HT.
- **DE SOLLICITER** les aides financières de l'Agence de l'Eau.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à faire, dire et signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 12/09/2024

Le Président,
Dominique BOUSQUET

Terrassonnais

Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10

Haut-Périgord Noir

AR Prefecture

024-200041150-20240912-DE2024_089-DE
Reçu le 16/09/2024